



SOMMAIRE

- Séances du conseil en bref
- Actualités municipales
- Loisirs et culture
- Messages des organismes
- Informations pertinentes
- Calendrier

Mot de la Municipalité

Un évènement très spécial a eu lieu, ce mardi 16 avril à la bibliothèque municipale de Saint-Ludger-de-Milot, soit le lancement d'un livre écrit par monsieur Jean Brodeur, dont le héros, un jeune garçon de 13 ans

demeurant à Saint-Ludger-de-Milot, nous raconte sa vie dans les années 1933.

Un roman jeunesse pour tous, *Edgar et la Grise*, que notre bibliothèque a acquis pour vous cher lecteur.



LE CONSEIL A ADOPTÉ ...

Séance du 4 mars 2024

Escompte de 4% jusqu'au 5 avril pour ceux qui paient en entier leur compte taxes.

La Vente d'immeubles pour défaut de paiements des taxes municipales

La Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot autorise la directrice générale greffière trésorière à transmettre l'extrait de l'état des taxes comprenant la liste des immeubles pour lesquels des personnes sont endettées pour les taxes municipales, pour qu'il soit procédé à la vente desdits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Nom de la personne endettée	Matricule et lot (s)	Taxes dues (Capital et int.au 4 mars 2024)
-----------------------------	----------------------	---

634 avenue Levesque	93080-0718-86-3419-00-0000 Lot rénové : 5795571	17 012.29\$
491 avenue Levesque	93080-0818-24-9719-00-0000 Lot rénové : 5795358	8 202.51\$
635 rue Gaudreault	93080-0718-91-0816-00-0000 Lot rénové : 5795471	4 087.37\$

Le Conseil municipal mandate la directrice générale greffière trésorière à agir lors de la vente des immeubles pour défaut de paiements des taxes municipales soit à enchérir au nom de la Municipalité et à acquérir les immeubles identifiés en annexe sur lesquels des taxes demeurent impayées au moment de la vente, et ce, jusqu'au montant maximal de l'enchère prévu par le *Code municipal*. (taxes plus frais de traitement du dossier)

Renouvellement de l'offre de services en assurances de dommages de la Fédération québécoise des municipalités du Québec pour une somme de 47 477.13 \$ pour la période du 30 avril 2024 au 30 avril 2025.

La directrice générale est autorisée à prendre entente avec un notaire pour la préparation des documents pour le transfert de propriété de l'église et du cimetière à la Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot.

- **Mandats pour dossier développement lac Milot**

Mandat au notaire pour la préparation d'un acte de vente avec la MRC de Lac-St-Jean-Est, les frais sont à la charge de la Municipalité. .

Mandat à Monsieur Jean-François Gagnon, arpenteur géomètre pour la subdivision, le piquetage (dépôt au cadastre) des futurs terrains du lac Milot le tout estimé à 1 200\$ par terrain.

Séances du conseil en bref

Demande de dérogation mineure de M. Léo-Noël Fortin afin de permettre une dérogation de l'implantation du garage sur le lot 5 794 935, autorisant une marge latérale de 0,37 mètres au lieu des 0,60 mètres tel que prescrit par la réglementation municipale en vigueur.

La Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot accepte la proposition de Forum-service d'urbanisme pour effectuer la mise à jour de la grille de spécifications de notre règlement de zonage et autres services connexes. Un budget de 4 500\$ basé sur un taux horaire variant de 105\$ à 120\$ selon le personnel requis.

Le Conseil municipal accepte l'offre de services d'Unigec inc, d'un montant budgétaire de 9 950.\$ taxes en sus pour réaliser les relevés d'inspection, l'analyse des besoins, l'évaluation des coûts, la rédaction d'un rapport et l'accompagnement pour une demande d'aide financière relative à l'agrandissement du garage municipal. Le contrat est sur une base horaire avec budget maximum.

Acceptation d'une entente intermunicipale relative à la fourniture de services en gestion des ressources humaines par la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.

Présenter une demande d'aide financière dans le cadre du PEPPSEP, programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable.

Le Conseil municipal autorise la directrice générale à faire les démarches pour obtenir le service internet avec accès WIFI pour les usagers du site récréatif, des soumissions seront demandées pour obtenir ce service pour l'usage de tous les divers usagers (camping, bar, salle, plage).

Séance du 8 avril 2024

Le Conseil municipal autorise la directrice générale à déposer une demande d'aide financière de 100 000 \$ pour les travaux d'amélioration de la chaussée, réfection de ponceaux et reprofilage de fossés dans le rang IV et le 5^{ème} Rang évalués à 125 000 \$.

Acceptation des budgets pour les activités estivales, Distribution arbres –compost, fête de la St-Jean, Caravane en panne, Camp de jour , Tournoi de balle.

Entente de location mensuelle de niveleuse pour une somme mensuelle de 3 650.\$ à la compagnie Denis Lavoie & Fils pour la période estivale de mai à novembre 2024.

Entente avec le MTQ afin de joindre les opérations de balayage de la rue Gaudreault sous juridiction du MTQ, à nos opérations pour une somme de 4 000\$.

Dossier assainissement, le conseil doit prendre une décision quant au raccordement ou non du camping municipal au réseau d'égout. Le dossier avance, suite à cela nous devons voir avec les Ministères quelle solution est acceptable pour la Municipalité car les coûts peuvent varier de 3 millions à 16 millions avec un financement de 80% à 95% tout dépendant si des investissements d'infrastructures sont acceptées pour diminuer le traitement.

Séances du conseil en bréf

Approbation du bilan de l'usage de l'eau potable 2022

Bilan approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Audit de l'eau

Indicateurs de performance par réseau de distribution

Résultats pour le réseau 1 : Saint-Ludger-de-Milot

	Résultat 2022	Objectif 2022
Indice de fuites dans les infrastructures :	2,0	≤ 3,0
Résultat de validité des données :	44	≥ 50
Pression moyenne du réseau :	53 mètres d'eau	

Félicitations pour votre saine gestion de ce réseau!
Nous vous invitons à suivre de près les fluctuations décelées par l'enregistrement des données en continu des débitmètres installés sur le réseau de distribution.

Indicateurs de performance pour l'ensemble de la municipalité

Résultats pour l'ensemble de la municipalité

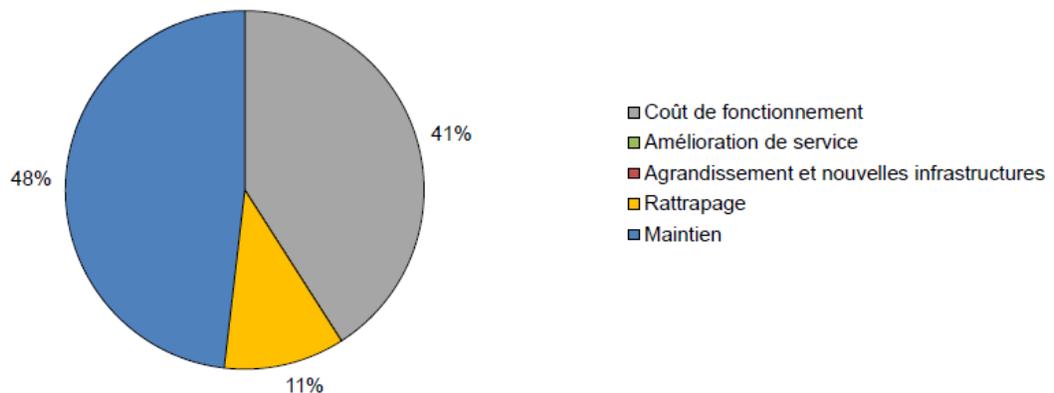
	Résultat 2022	Objectif 2022
Indice de fuites dans les infrastructures (IFI) :	2,0	≤ 3,0
Consommation résidentielle estimée :	253 L/pers/d	≤ 220 L/pers/d
Quantité d'eau distribuée :	395 L/pers/d	

SECTION 5 - COUT ET REVENUS AFFECTÉS AUX SERVICES D'EAU

5.1 Coût des services d'eau

Composante du coût des services d'eau	Coût unitaire
Coût de fonctionnement	1,78 \$/m ³
Besoins d'investissement en maintien d'actif régulier	2,10 \$/m ³
Besoins d'investissement en rattrapage de maintien d'actifs	0,47 \$/m ³
Besoins d'investissement en amélioration de service	0,00 \$/m ³
Besoins d'investissement en agrandissement et nouvelles infrastructures	0,00 \$/m ³
Coût des services d'eau	4,35 \$/m ³

Répartition des composantes du coût des services d'eau



5.2 Revenus affectés aux services d'eau

Composante des revenus affectés aux services d'eau	Revenus unitaires
Tarification volumétrique	0,00 \$/m ³
Tarification non volumétrique	1,12 \$/m ³
Taxe foncière sur la valeur pour les services d'eau	0,31 \$/m ³
Autres revenus*	0,48 \$/m ³
Revenus affectés aux services d'eau	1,91 \$/m ³

* Les aut fonctionn fonds rés

Séances du conseil en bref

Le conseil désire poursuivre les démarches pour la réalisation du développement du Carré Fortin-Ferdinand, et les terrains seront considérés comme raccordés au réseau pour le dossier assainissement afin d'en faire approuver la réalisation future.

Mandat au notaire pour la préparation de l'acte d'achat des terrains du développement du lac Milot auprès de la MRC Lac-St-Jean-Est, car le terrain est maintenant bien défini pour procéder à la transaction.

Nouvelle tarification pour le camping municipal, augmentation générale de 5% pour tous les tarifs de 2024. Tout dépendant de la réalisation des travaux de conformité des installations septiques et de l'installation du Wifi, de nouveaux coûts pourraient se voir ajouter.

Une demande sera adressée à la Caisse populaire Desjardins du Nord du Lac afin de valider les coûts forfaitaires des transactions suite à la fermeture du guichet, qui peuvent être augmentés par le fait de réaliser plus de transactions en payant avec la carte de débit. Et de voir, l'impact sur les utilisateurs et comment réduire celui-ci.

Mise à jour des adresses secteur 5ième Rang, afin de régulariser la situation dans ce secteur, les contribuables ayant pignon sur le 5ième Rang se verront dorénavant avoir un numéro civique sur cette voie de circulation au lieu de Petit-Lac-St-Ludger. Les personnes concernées recevront un avis du service d'urbanisme au cours des prochaines semaines.

Achat de nouveaux téléphones pour les bureaux, afin d'assurer un meilleur service et d'utiliser le service numérique de façon optimale.

Pour déposer une demande de révision au rôle d'évaluation

Date limite : 30 avril 2024 car nouveau dépôt de rôle

Montant à joindre : 75.\$ si inférieure ou égale à 500 000\$,
référer au règlement si votre évaluation est supérieure à 500 000\$

Formulaire: Demande de révision à l'égard du rôle d'évaluation foncière

Adresse de l'endroit où l'on peut se procurer une formule de demande de révision :

- Bureau municipal, 739 rue Gaudreault, St-Ludger-de-Milot
- Bureau de la MRC Lac-St-Jean-Est, 625, rue Bergeron ouest, Alma, G8B 1V3

Formulaire téléchargeable sur le site internet de la MRC de Lac-St-Jean-Est
(tout en bas de la page—télécharger)

<https://mrclacsaintjeanest.qc.ca/levaluation-fonciere/>

Adresse où elle doit être remise :

Déposer ou poster votre formulaire par **courrier recommandé**
au **bureau de la MRC** de Lac-Saint-Jean-Est, lesquels sont situés au
625, rue Bergeron ouest, Alma, G8B 1V3

Séances du conseil en bref

Voici le budget municipal qui avait été oublié à la dernière parution.

<u>MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER-DE-MILOT</u>	PROCHAIN		BUDGET	ESTIMÉ
<u>PREVISIONS BUDGETAIRES 2024</u>	BUDGET		BUDGET	ESTIMÉ
	2024		2023	2023
DÉPENSES				
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	435 874	25%	382 340	369 250
SÉCURITÉ PUBLIQUE	154 062	9%	133 563	121 078
TRANSPORT	606 720	34%	551 851	530 860
HYGIÈNE DU MILIEU	305 764	17%	316 921	282 239
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	3 010	0%	3 010	2 483
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	125 737	7%	126 252	98 530
LOISIRS ET CULTURE	344 458	20%	299 777	219 097
ÉLECTRICITÉ	0	0%	692	692
FRAIS DE FINANCEMENT	42 563	2%	46 907	22 560
REMBOURSEMENT DE LA DETTE À L.T.	38 167	2%	42 503	46 894
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	0	0%	0	238 978
RESERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVES	51 735	3%	12 661	38 041
AMORTISSEMENT	(342 047)	-19%	(334 424)	(330 429)
TOTAL CHARGES	1 766 043		1 582 053	1 640 273
REVENUS				
TAXES	1 408 751	80%	1 254 027	1 259 257
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXE	51 057	3%	48 057	34 288
TRANSFERTS	188 216	11%	157 900	139 890
SERVICES RENDUS	84 519		75 569	97 850
IMPOSITION DE DROITS	17 000		20 000	15 157
AMENDES, PÉNALITÉS ET INTÉRÊTS	16 500		16 500	13 519
AUTRES REVENUS	0		10 000	19 228
TOTAL REVENUS	1 766 043		1 582 053	1 579 189

Actualités municipales

Aux propriétaires de chiens

Selon le règlement en vigueur, vous devez **enregistrer** votre chien au bureau de la Municipalité et assumez les **frais annuel de 20 \$** pour sa médaille.

L'animal doit porter la médaille en tout temps.
D'ici la fin avril, tout ceux qui n'auront pas procédé à l'enregistrement de leur animal recevront un avis d'infraction et pourront être passible d'une amende.

ENREGISTRER VOTRE ANIMAL EN COMPOSANT LE
418-373-2266 POSTE 2500

Message important concernant les **garages temporaires** **(Abri Tempo)**

La Municipalité demande la collaboration de tous les citoyens de la municipalité afin de respecter la réglementation en vigueur concernant les garages temporaires. Ces derniers ne sont permis qu'entre le 1er octobre et le 1er mai de chaque année et ne peuvent en aucun cas être utilisés comme bâtiment accessoire.

Merci de vous conformer!



*Date à retenir pour la saison
estivale 2024*

*À
Saint-Ludger-de-Milot*

Derrière l'édifice municipal

**Vendredi 24 mai
13h**

**Distribution d'arbre
et de compost!**



3 août 19h

**La Caravane en panne pré-
sente**

CAVALE, DYNAMITE

ET

PÉPITES

D'OR



**Dimanche 23 juin
2024**

St-Jean Baptiste

**Jeux, musique, souper
tourtière (\$)**

DJ Jello Musique en soirée!



24 ET 25 AOÛT

Tournoi de balle

***Au terrain
de balle***



NOUS RECRUTONS !



Inspecteur municipal

La municipalité de Sainte-Monique-de-Honfleur est mandatée pour l'embauche d'un inspecteur municipal afin d'intégrer l'équipe de la nouvelle Régie intermunicipale du secteur nord regroupant les municipalités de Lamarche, l'Ascension-de-Notre-Seigneur, Saint-Henri-de-Taillon, Saint-Ludger-de-Milot, Saint-Nazaire et Sainte-Monique-de-Honfleur.

Principales fonctions :

Sous l'autorité du chef d'équipe en urbanisme, le titulaire du poste aura notamment les tâches suivantes :

- Appliquer les lois et règlements d'urbanisme;
- Étudier les plans reçus en vue de délivrer les permis;
- Délivrer les permis et certificats;
- Effectuer des inspections à des fins de conformités;
- Répondre aux questions, plaintes et requêtes des citoyens;
- Participer au comité consultatif en urbanisme (CCU);
- Émettre des avis verbaux et écrits lorsque requis;
- Veiller à l'application du règlement sur l'évacuation des eaux usées des résidences isolées;
- Effectuer les autres tâches requises au besoin.

Exigences du poste:

- DEC en urbanisme, aménagement du territoire ou inspection du bâtiment (un atout);
- Toutes expériences pertinentes peuvent compenser le manque de formation citée précédemment;
- Être autonome et avoir une grande capacité d'adaptation;
- Maîtrise du français oral et écrit;
- Avoir un bon sens de la communication.

Conditions de travail :

- Travail dans les différentes municipalités de la régie;
- Port d'attache en fonction du lieu de résidence du candidat;
- Poste permanent du lundi au vendredi (40h/semaine);
- Cellulaire fourni;
- Gamme complète d'avantages sociaux (assurances collectives, congés sociaux, régime de retraite);
- Échelle salariale à partir de 27.65\$ de l'heure (possibilité de reconnaître l'expérience antérieure);
- Conciliation travail-famille et plus.

Tu n'as pas le diplôme requis, mais l'offre d'emploi t'intéresse ?

Tu as de l'expérience pertinente ou des connaissances reliées à la description du poste ?

Tu es prêt à apprendre et souhaites apprendre un nouveau métier ?

Envoie-nous ta candidature, nous voulons te rencontrer !

Date limite pour envoyer ta candidature : le lundi 22 avril 2024 à 16h00.

ENVOYEZ VOTRE CV À RH@MRCLAC.QC.CA

Offre d'emploi été 2024 Animateurs, animatrices du terrain de jeu.

Possibilité de 3 postes à combler (à confirmer lors des entrevues)

Ces postes sont offerts, aux filles et aux garçons, de St-Ludger-de-Milot ou d'une autre municipalité.

Les candidats (es) seront retenus (es) pour leur performance à l'entrevue et non pour leur provenance.

Description du poste d'animateur (trice) de camp.

- ❖ Planifier, organiser et animer des activités sportives et culturelles pour les jeunes.
- ❖ Encadrer et veiller à la sécurité des jeunes de 5 à 12 ans.
- ❖ Participer à une formation en animation de camp de jour.
- ❖ Tenir le local propre en tout temps pour les autres utilisateurs du local.

Conditions d'admissibilité au poste d'animateur (trice)

- ❖ Être âgé de 15 ans et plus.
- ❖ Démontrer une autonomie et un sens des responsabilités élevées.
- ❖ Avoir de la facilité à travailler en équipe ainsi qu'avec des enfants de tout âge.
- ❖ Être créatif, capable d'animer et d'intervenir auprès des enfants.
- ❖ Être capable de communiquer avec les parents et ce, même en cas de problème à résoudre avec l'enfant.

Conditions de travail, poste d'animateur (trice)

- ❖ Salaire 15,75 /heure.
- ❖ Travailler plus ou moins 40 heures par semaine; à déterminer.
- ❖ 3 postes à combler; à confirmer.

Dépôt de candidature

Pour répondre à cette offre d'emploi, vous devez expédier votre curriculum vitae à l'adresse courriel loisirs@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca par fax au 418 373-2554 ou directement à l'Édifice municipal au 739 rue Gaudreault.

DATE LIMITE : vendredi 26 avril 12h

RECHERCHE SAUVETEUR—PLAGE

Pour la plage municipale de St-Ludger-de-Milot
Si vous connaissez quelqu'un faites nous en part.

30 heures/semaine minimum, horaire flexible

Qualifications requises:

Posséder un certificat de sauvetage plage valide
(un certificat de sauveteur piscine peut-être accepté sous certaine condition)

Tu aimes travailler dehors Les travaux manuels t'intéressent

Poste saisonnier de **mai à septembre**
Homme ou femme
Horaire variable entre **15 et 40 heures**
Durée : Minimum 12 semaines

Principales responsabilités :

- Faire la tonte de la pelouse, passer le coupe bordure, ramassage des feuilles, et des déchets sur les terrains.
- Aide à l'entretien des plantations (Désherbage, arrosage, plantation)
- Travaux divers (Balayage, nettoyage de terrain)

Qualifications recherchées :

Autonomie Débrouillardise
Ponctualité



Nous contactez au **418-373-2266**
administration@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca

ou

directement à l'Édifice municipal au 739 rue Gaudreault.

Offre d'emploi



121 RUE LÉVESQUE, ST-LUDGER DE MILOT, QC
G0W-2B0 TÉL. 418-373-2301

OFFRE D'EMPLOI 20 A 30 HEURES PAR SEMAINE :

COMMIS EN COMPTABILITÉ et BUREAUTIQUE

“ Horaire flexible “

Activités et compétences de base

Activités

- Assurer un accueil téléphonique
- Renseigner un client
- Enregistrer des opérations comptables
- Établir un état de rapprochement bancaire
- Réaliser des opérations de suivi des paiements
- Réaliser les recherches documentaires
- Saisir des documents numériques
- Classer les documents
- Réservations des chambres et faire le suivit (facturation et paiement)

Compétences

- Gestion administrative et Ressource Humaine
- Comptabilité générale (D.E.C. ou D.E.P)
- Outils bureautiques (ex. : excel word)
- Logiciel comptable (ACOMBA)
- Méthode de classement et d'archivage

Faites nous parvenir votre CV indiquant votre parcours professionnel et vos motivations pour ce poste. courriel : restaurantduparc@grouperouthier.com

Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous : 418-373-2301 poste 4



Le Service
en sécurité
délivrance
MRC Lac-S

Cette mes
ordre.

Afin de vo
domestique

Service de
Pier-Paul L
Capitaine à
418 669-5
pier-paul.le



Informations pertinentes



Le Service de prévention des incendies de la Ville d'Alma, ainsi que les régies intermunicipales en sécurité incendie des secteurs Nord et Sud suspendent pour une durée indéterminée la délivrance de permis de brûlage et interdisent tous les feux à ciel ouvert sur le territoire de la MRC Lac-Saint-Jean-Est.

Cette mesure est effective à compter du 8 avril 2024 et demeurera en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

Afin de vous départir de vos déchets, nous vous invitons plutôt à opter pour le compostage domestique ou encore de vous rendre dans les écocentres d'Alma et d'Hébertville.

Service de prévention des incendies

Pier-Paul Lemay
Capitaine à la prévention
418 669-5001 poste 5069
pier-paul.lemay@ville.alma.qc.ca

HORAIRE

BIBLIOTHÈQUE ET INTERNET

Mardi: 9h à 11h (École)
18h à 19h30
Mercredi:
12h30 à 14h30

tel:418-373-2266 poste 2507



Horaire du Centre de Service de Milot

Lundi au mercredi de 13 h à 15 h
Jeudi de 9 h à 11 h et 13 h à 15 h



Pour prendre rendez-vous avec le médecin, vous devez téléphoner au 418-276-3161 et demandez Sylvie

Informations pertinentes

Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot

739, rue Gaudreault
Saint-Ludger-de-Milot (Québec) G0W 2B0

Téléphone : 418 373-2266
Réception poste 2500

Directrice	poste 2501	Bibliothèque	poste 2507
Loisirs	poste 2509	CDE	poste 2503
Urbanisme	poste 2510	Maison des jeunes	poste 2506
Travaux publics	poste 2502	Salle âge d'Or	poste 2504

Courriel : administration@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca

Site Internet : www.ville.st-ludger-de-milot.qc.ca (en refonte)

Télécopieur : 418 373-2554

Les bureaux sont fermés tous les vendredis à partir de midi

urbanisme@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca

739 rue Gaudreault
Saint-Ludger-de-Milot
G0W 2B0

Laisser votre message à la réception ou par courriel urbanisme@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca

Réservation camping : campin.ca

www.reservationcoolbox.ca/destinations/milot

Régie des matière résiduelles (RMR)

418 669-0513

MRC LAC-ST-JEAN-EST

Pour des informations concernant la M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est, **418-668-3023**

Dominic Fillion Les évaluateurs pour le service d'évaluation **418-662-3061**

CALENDRIER

Avril 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	15	16	17	18	19	20
21	22 	23 Biblio 12h30-14h30	24 Biblio 12h30-14h30	25	26	27
28 	29	30 Biblio 18 h -19 h 30				

Mai 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1 Biblio 12h30-14h30	2	3	4
5	6 Séance du Conseil 	7 Biblio 18 h -19 h 30	8 Biblio 12h30-14h30	9	10	11
12 	13	14 Biblio 18 h -19 h 30	15 Biblio 12h30-14h30	16		18

Vendredi 24
Distribution
d'arbre et de
compost!

Prochaine parution du journal municipal: Juin 2024

Ordures-Récupération-Matières organiques

Si vous avez un bris de votre bac, lors de la cueillette des ordures, matières organiques ou récupération avertir le plus rapidement Coderr au 418-668-1234.